

Argument pour Romantisme : « Rêver au XIX^e siècle »
n°2017-4
sous la responsabilité de Jacqueline Carroy

Même si l'on peut identifier les prémisses de cette position au siècle précédent, c'est sans doute une nouveauté propre au XIX^e siècle que de vouloir démystifier tous les rêves. La distinction entre rêves ordinaires naturels et rêves extraordinaires, telle qu'ils avaient pu l'accréditer plusieurs traditions dans des registres variés (religieuses, onirocritiques, populaires, poétiques...) est remise en cause. *Rêve* et *songe* deviennent en français des substantifs synonymes tandis que les verbes *songer* et *rêver* se chargent de sens différents : *rêver* renverrait dès lors principalement aux visions et aux voix de la nuit ; *songer* et *penser* tendraient à se rapprocher. Ce nouveau partage terminologique est lié à un mouvement de sécularisation et de naturalisation qui identifie rêves et songes sous le signe d'une même activité, banale, du corps et de l'esprit, qualifiée d'*involontaire*, d'*automatique*, d'*inconsciente* ou de *subconsciente* au cours du siècle, tournée dans l'ensemble vers le passé plus que vers l'avenir, et en tous les cas sans caractère surnaturel ou extra-naturel.

Le sommeil et les rêves sont soumis à l'épreuve de l'observation, de l'expérience et de l'enquête par des philosophes, des médecins, des psychiatres, mais aussi par des amateurs savants ou cultivés, qui veulent édifier une science ; les diaristes les consignent, soucieux de scruter leur subjectivité. Bien avant Freud, écrire, collecter et parfois dessiner ses rêves et ceux des autres renvoient à une activité de savoir, parfois thérapeutique, parfois chargée d'enjeux autobiographiques ou esthétiques. La science des rêves émergente mène un combat contre les « superstitions » de toutes sortes qui assignent aux visions de la nuit un sens prémonitoire ou prophétique et en surestiment la valeur. Cependant certains savants, et non des moindres, peuvent chercher à ré-enchanter les songes, dans le cadre de ce que l'on appelle par exemple « les sciences psychiques », équivalent approximatif de ce que l'on nommera ensuite la parapsychologie.

Il peut être intéressant d'explorer les « pays des rêves » du XIX^e siècle, pour reprendre une expression de Charles Nodier : ceux des rêves ordinaires, comme ceux des rêves extraordinaires dont ils se démarquent, si possible dans des aires linguistiques et culturelles européennes différentes. Plus précisément, à partir de ce propos général, il s'agit, en menant des études de cas précises, de mettre au jour des frontières, mais aussi des intersections et des syncrétismes, ou encore de se demander en quoi la science des rêves a inspiré d'autres approches d'ordre littéraire et artistique, et réciproquement en quoi celles-ci ont affecté les approches savantes. Cela implique d'identifier des ruptures et parfois des circulations d'un pays des rêves à l'autre, des pratiques inédites, contrastées ou hybrides de mise en forme – narratives, poétiques ou plastiques – d'expériences nocturnes.

Ce dossier de la revue *Romantisme* vise à proposer de mener une approche de l'histoire des rêves à la croisée de la psychologie, de la physiologie, de la psychiatrie, de la littérature, de l'art et de la religion. Le projet entend mobiliser des chercheurs qui s'intéressent aux différentes conceptions et pratiques d'un *rêver* qui affecte au XIX^e siècle, de façon différente mais parfois proche, ceux et celles qui passent leurs visions nocturnes au crible des traités savants de toutes sortes, des livres des romanciers et des poètes, des gravures et des tableaux, mais aussi de la Bible et des *Clefs des songes*.

Les propositions de contribution sont attendues pour le 15 septembre 2016, sous la forme d'un résumé de 300 mots environ assorti d'une courte bibliographie. Elles doivent être adressées à Jacqueline Carroy, coordinatrice du dossier (jacqueline.carroy@wanadoo.fr).

Le sommaire définitif sera établi en octobre 2016.

Les articles (de 30 000 signes espaces comprises maximum) devront être remis le 31 mars 2017 au plus tard, mis aux normes typographiques de la revue et assortis d'un résumé de 800 signes.